

Les ateliers étaient destinés principalement aux collectivités territoriales et aux partenaires techniques et financiers. Ils ont permis de rassembler une cinquantaine de participants : Communes (Abbeville, Ailly le Haut Clocher, Bellancourt, Caours-l'Heure, Domvast, Erondelle, Estrées-les-Crécy, Feuquières, Huchenneville, Fressenneville, Feuquières, Grand-Laviers, Le Crotoy, Neufmoulin, Chépy, Fort-Mahon-Plage, Oneux, Vironchaux, Woincourt, Yzengremer), EPCI (CCV, CCPM et CABS), Partenaires techniques et financiers (ADEME, DDTM80, BS3V, CD80, APREMIS, EGEE, Unilasalle) et Opérateurs réseau (ENEDIS, GRDF).

I. Ateliers de la matinée : maîtrise des consommations d'énergie

Ces ateliers ont permis de préciser les actions à mener selon les axes de travail définis lors des ateliers d'octobre 2018.

a. Plateforme locale de la rénovation énergétique

Axe de travail	Notes
<p style="text-align: center;">Communiquer auprès des maires et des conseils municipaux</p>	<p>De manière générale on constate un déficit d'information des élus sur les dispositifs disponibles.</p> <p>Il est donc nécessaire de communiquer sur les dispositifs existant via la mise à disposition de brochures / documentation permettant de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter l'Espace Info Energie et le Picardie Pass Rénovation (avec éventuellement des articles type à inclure dans les bulletins communaux - Insister sur le fait que des solutions sont disponibles quel que soit les revenus. - Présenter des dispositifs innovants tels que le dégrèvement de taxe foncière - <p>Partenaires à mobiliser : l'Espace info énergie (Apremis) dispose de documents et plaquettes pouvant être diffusés.</p> <p>Coût : <10 000€ (impressions + un peu de conception de supports)</p>
<p style="text-align: center;">Renforcer l'accompagnement des ménages</p>	<p>Un renforcement des actions menées par l'Espace Info Energie sur le territoire est nécessaire.</p> <p>L'idée du montage d'une Plateforme Locale de la Rénovation Energétique n'a pas créé beaucoup d'enthousiasme. Un renforcement de l'espace énergie sans création de structures dédié semble être privilégié.</p> <p>Les actions de sensibilisations de type balade thermique / thermographie aérienne sont apparues comme pertinentes au regard des participants.</p> <p>Partenaires à mobiliser : APREMIS (Espaces Infos Energie)</p>

	<p>Coût :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation d'un Equivalent Temps Plein supplémentaire revient à 45000€ - 50000€ par an. En mobilisant différents financements (ADEME, Région) le coût de revient pour la collectivité serait de 30% de ce coût soit 15000 euros/an. (<i>Source APREMIS</i>) • Balade thermique : des caméras thermiques peuvent généralement être empruntées à différents acteurs du territoire (EIE, Soliha), le coût est donc restreint à un coût d'animation. • Thermographie aérienne : le coût d'une thermographie aérienne sur l'ensemble du territoire serait très coûteux (~100000 € pour la CCPV) ce qui paraît excessif hors financement particulier.
<p>Mettre en place un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie</p>	<p>La lutte contre la précarité énergétique est ressortie comme un enjeu important pour les élus. La détection des ménages en précarité via la mise en place d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie est apparue comme pertinent.</p> <p>Partenaires à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'APREMIS : des médiatrices de l'énergie travaillent déjà au sein de l'APREMIS, elles ont une bonne connaissance du terrain et pourront constituer un pilier du SLIME. • Les CCAS • La CAF, la MSA... • FDE80 (SLIME départemental ?) • Entreprises de services à la personne. • Le CLER (organisme gérant les appels à projet SLIME). <p>Coût :</p> <p>Les collectivités dépensent en moyenne environ 110 000 € par an, pour le déploiement d'un SLIME, ce qui revient à 620 € par ménage, 450 € étant effectivement dédié à la réalisation du diagnostic sociotechnique et le reste à l'animation du dispositif (rapportée au nombre de ménages). Les différences observées s'expliquent par le type de territoire, le profil des chargés de missions. Jusqu'à 70% de cofinancement grâce aux Certificats d'économies d'énergie « précarité énergétique » (CEEPE). D'autres pistes de financement peuvent également être explorées : les fournisseurs d'énergie (ils aident un SLIME sur trois), les bailleurs sociaux, les fonds européens (FEDER)...</p>
<p>Former et mobiliser les artisans locaux</p>	<p>Peu de professionnels de la rénovation qualifiés RGE (Reconnu Grenelle de l'Environnement) ont présents sur le territoire et il existe une certaine difficulté à les mobiliser sur ce thème à cause des contraintes administratives, de temps et de coûts. L'enjeu de montée en compétences est pourtant important et nécessaire pour éviter le recours à des entreprises hors territoire.</p> <p><u>Retour d'expérience de la Communauté de Communes de la Picardie Verte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour organiser une réunion : 200 contacts, 9 présents - 1 formation nécessite de mobiliser 13 entreprises - La formation ARTI MARCHÉ est celle qui a le mieux fonctionné mais elle n'est pas forcément liée à la rénovation.

	<p>Partenaires à mobiliser : CAPEB / FFB Chambre des métiers</p> <p>Coût : Mobilisation d'une partie d'un ETP pour renforcer l'accompagnement des professionnels en complément de l'accompagnement des ménages. Eventuellement mise à disposition de locaux pour l'organisation des formations.</p>
<p>PLH et opération programmée</p>	<p>Un PLH est en cours sur le territoire de la CABS (diagnostic réalisé). Le système d'aides à la rénovation énergétique devra être refondu suite à la fusion (pour l'instant conservation des modalités des anciens PLH). Le niveau devra être maintenu mais il est nécessaire d'harmoniser les conditions sur l'ensemble du territoire (montant, avec/sans plafond de revenus).</p> <p>Dans le cadre de la démarche Cœur de ville une OPAH RU est envisagée. La problématique des logements vacants est à étudier, le dégrèvement de la taxe foncière pourrait être un outil incitatif ?</p>

b. Mobilité

Axe de travail	Notes
<p>Déploiement de relais vélos</p>	<p>Il existe des start up et des services de location de vélos ou concevant d'autres modes de transports doux pour plusieurs personnes, comme les rosalias. Ces start-ups peuvent faire des démonstrations.</p> <p>La mise en place d'Ateliers réparation vélo au niveau de ces relais est pertinente.</p>
<p>Maillage du territoire en itinéraires cyclables</p>	<p>Acteurs : Ne pas oublier de mobiliser les communes (voies communales)</p> <p>Objectifs : Améliorer la cohabitation entre voitures et vélos / Développer l'usage du vélo au quotidien/ Augmenter le potentiel touristique.</p> <p>Financement : Eurocyclo et le Département pour les panneaux</p> <p>Partenaires : ADEME, avec l'appel à projet « Vélo et Territoire », Eurocyclo, CDOS via les fonds annuels PDESI, Communes, Région, SNCF.</p> <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des zones séparées entre vélos et voitures n'est pas une bonne solution, car cela ne va pas permettre d'améliorer la cohabitation : mieux vaut favoriser les espaces mixtes. • Il n'y a pas d'espace dédié aux pistes cyclables dans toutes les communes. • La voiture est au centre de tous les déplacements dans l'arrière-pays notamment.

	<ul style="list-style-type: none"> • Attention à ce que les réseaux points nœuds ne desservent pas seulement les points d'intérêt, mais aussi les lieux quotidiens pour pouvoir développer la mobilité quotidienne douce. • Vitesse excessive de certains Vélos à assistance électrique <p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des ateliers participatifs de brainstorming avec les citoyens afin d'identifier les freins et les leviers au développement de l'usage du vélo • Créer des zones où le vélo est prioritaire, zones de rencontre. • Type de chaussées adaptées, par exemple Chaussidoux (exemple à Amiens). • Réduction de la vitesse des voitures. • Créer des lieux intermodaux reliés au réseau de pistes cyclables : parking voiture, parking vélo sécurisé, panneaux indicatifs et cartes. • Faire connaître les bonnes pratiques pour trottinettes et vélos électriques
<p>Développer les Plan de Mobilité Entreprises et Administrations</p>	<p><i>« Aider les entreprises/administrations à optimiser l'efficacité des déplacements des salariés en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. »</i></p> <p>Objectifs : Cibler les pôles d'emplois en zones rurales pour établir des PDE et mettre en place des animations cyclo.</p> <p>Financement : Cofinancement par les entreprises des actions d'animation et des équipements sécurisés.</p>
<p>Développer les plans de mobilité jeunes</p>	<p>Objectifs : Réduire la place de la voiture aux environs des écoles pour une meilleure sécurité. Sensibiliser la jeunesse aux déplacements doux.</p> <p>Leviers : Création de Pedibus et de cyclobus (un adulte transportant plusieurs enfants dans un vélo adapté, comme des rosalies). Créer des espaces de stationnement vélo, même pour les maternelles.</p>
<p>Améliorer la lisibilité et l'intermodalité des transports en commun existants</p>	<p>Une dégradation de l'offre est observée, avec notamment la fermeture de la ligne de train Abbeville/Le Tréport.</p> <p>Objectifs : Il ne s'agit pas forcément de créer de nouveaux services mais d'améliorer l'efficacité, la complémentarité, l'intermodalité de l'existant. De même, la communication sur l'existant mérite d'être améliorée, notamment en ce qui concerne les transports en bus et autocars.</p> <p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur les horaires de correspondances et dans des espaces de dialogue avec la SNCF et Trans 80 - Améliorer l'affichage et la communication

c. Rénovation du patrimoine public

L'atelier a permis d'aborder les réflexions des communes au sujet de la rénovation de leur patrimoine public. Les principales problématiques discutées ont été :

- La question de la réutilisation et la rénovation de classes par suite de fermetures. Une étude territoriale sur les écoles du territoire et les salles des fêtes (qui présentent des problématiques similaires) a été proposé par les participants ;
- La problématique de financement des opérations de rénovations.

Les différents retours sont présentés par commune dans le tableau ci-après.

Commune / Entité	Notes
Ailly-le-Haut-Clocher	<u>Batiments communaux</u> : Mairie + Logements + Salle des fêtes Orienter vers le suivi des consommations, afin d'améliorer la gestion des dépenses énergétiques
Bellancourt	Isolation au-dessus de la mairie En cours de réflexion – frein financier
Caours	<u>Batiments communaux</u> : Mairie & Salle communale Réflexion sur la consommation et la chaudière Contact avec la FDE80
Chépy	Beaucoup de rénovations déjà effectuées Projets : <ul style="list-style-type: none"> • Habitats communaux : AO prochainement pour une assistance technique • Ecole • Salle des fêtes Problématique de la régulation des chaudières
Eronnelle	<u>Batiments communaux</u> : Mairie + Ecole Mis à neuf récemment
Estrées-les-Crécy	Il faut tout d'abord définir l'usage
Feuquières-en-Vimeu	En cours : <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation complète de la mairie • Logements communaux dans l'ancienne poste Projet : Pôle enfance jeunesse Réseau de chaleur trop compliqué, les voiries sont récentes
Forest-l'Abbaye	Problématique des écoles sans classes Réhabilitations ? Rénovation ? Etude sur les écoles du territoire & salles des fêtes (même problématique)
Fort-Mahon-Plage	Isolation du plafond de la mairie → Problématique de fonds Rénovation d'un bâtiment ancien pour le convertir en gîte
Fressenneville	<u>Batiments communaux</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Logements communaux • Mairie & la poste En cours de réflexion
Huchenneville	<u>Batiments communaux</u> : Vieux bâtiment ancien à 2 niveaux Projet d'isolation du plafond Frein : finances
Le Crotoy	Bilan thermique/énergétique à faire En relation avec la FDE80

Neufmoulin	Isolation de la mairie & salle périscolaire Quand un projet de rénovation est ouvert, il doit y avoir un objectif de polyvalence (pour la reconversion éventuelle)
Valines	Problématique des écoles sans classes <ul style="list-style-type: none"> • Ecole : fermetures de classes locaux mis à disposition des associations • Bâtiment communal (atelier) : nouveau bâtiment (l'ancien était trop cher à rénover) • 10 logements de fonction : travail en régie, peut être des travaux d'envergure
Vironchaux	Ecole à rénover <u>Articulation entre EPCI et communes au niveau des écoles particulièrement</u> : Problématique sur la prise de compétence (notamment concernant l'investissement et le fonctionnement)
Woincourt	<u>Batiments communaux</u> : Salles de spectacles/exposition Réflexion sur l'isolation et les modes de chauffage
CC Vimeu	Fusion des services mobilité – un bâtiment à réhabiliter
CC Vimeu	Réflexion : <ul style="list-style-type: none"> • Sur la télégestion concernant le gymnase du collège • Concernant le collège de Feuquières
CAUE 80	Aide aux communes pour conseiller sur le patrimoine : reconversion ou changement de valorisation Possibilité d'articulation avec le FDE 80 pour complémentarité

II. Ateliers de l'après-midi : Développement des énergies renouvelables

Les ateliers de l'après-midi se décomposaient en deux parties :

- La 1ere partie permettait de déterminer les objectifs de projets. Chacune des 5 types d'énergies (photovoltaïque, méthanisation, solaire thermique, géothermie, bois énergie) était associé à :
 - Une évolution tendancielle, scénario de développement sans action directe de la collectivité, en fonction des développements récents en France et en Région.
 - Une représentation des objectifs SRADDET Hauts-de-France.
 - Une représentation du potentiel supplémentaire disponible.

Toutes ces évolutions/potentiels étaient calculés sur un horizon de 6 ans.

Les élus du territoire devaient placer la stratégie du territoire par rapport à ces éléments à l'aide de post-its représentant un équivalent en production d'énergie.

- La deuxième partie faisait rencontrer élus, et AMO et financeurs afin de faire émerger les projets de développement concernant le photovoltaïque, le solaire thermique, la géothermie et le bois-énergie.

a. Photovoltaïque

Les objectifs ont été déterminés en spécifiant les évolutions par typologie d'installations :

- Objectif de +10 GWhs pour les installations chez les particuliers, soit +200 % par rapport à la situation actuelle ;
- Objectif de +10 GWhs pour les installations collectives ;
- Objectif de +5 GWhs pour les centrales au sol.

Soit un objectif total de 30 GWhs de production photovoltaïque sur le territoire à horizon 6 ans.

Le solaire photovoltaïque a fait l'objet d'une rencontre entre les élus et des techniciens du FDE80 accompagnant des projets de développement photovoltaïque sur le patrimoine public. Cette rencontre a permis de faire émerger les projets potentiels suivants :

Lieu	Commune	Etat d'avancement/commentaire
Salle des fêtes	Caours	Réflexion sur autoconsommation
Toiture de l'école à valoriser suite à l'abandon des classes	Estrées-les-Crécy	Réflexion
Gymnase	Vauchelles-les-Quesnoy	Projet transmis à la FDE80 via la CABS
Grande Salle orientée plein Sud	Woincourt	Réflexion

Par ailleurs, les participants ont évoqué trois études de potentiels possibles sur le territoire :

Descriptif	Commentaires
Etudier la source d'énergie des bâtiments à construire pour la Plateforme Mobilité de la Communauté de commune du Vimeu	
Etudier le potentiel sur les collèges du département	A intégrer dans un programme avec la direction Bâtiments du Département.
Etudier le potentiel concernant l'extension de 10 logements prévus par Pierre et Vacances	Le syndicat Baie Somme Grand Littoral est partie prenante dans le projet

b. Méthanisation

Un objectif de 195 GWhs de production par méthanisation sur le territoire à horizon 6 ans a été proposé, soit +117% par rapport à la situation actuelle.

Les participants ont montré une bonne motivation pour la filière et sa capacité de développement sur le territoire. Ceux-ci pensent que la filière va continuer à se développer fortement dans les prochaines années, jusqu'à doubler sa production actuelle.

c. Bois-énergie

Un objectif de 60 GWhs de production bois-énergie sur le territoire à horizon 6 ans a été proposé, soit +864% par rapport à la situation actuelle.

Le sujet des réseaux de chaleur a fait l'objet d'une rencontre entre les élus et des techniciens du FDE80 accompagnant des projets de développement de réseau de chaleur. Cette rencontre a permis de faire émerger les projets suivants :

Commune	Etat d'avancement/commentaire
Friville-Escarbotin	Transfert de compétence vers la FDE80 en cours
Crécy-en-Ponthieu	Projet de réseau de chaleur à relancer sur la commune
Saint-Riquier	Réflexion sur le développement d'un réseau de chaleur

d. Géothermie et Solaire thermique

Un objectif de 9 GWhs de production géothermie sur le territoire à horizon 6 ans a été déterminé, soit +500% par rapport à la situation actuelle.

Un objectif de 10 GWhs de production solaire thermique sur le territoire à horizon 6 ans a été déterminé.

Les objectifs supposent donc de réaliser des installations collectives dans les deux filières sur chacun des EPCI.

Estelle Doulat, mandatée par l'ADEME, présente toute la filière géothermique sur les Hauts-de-France : caractéristiques techniques, recensement des installations (600 installations), dispositifs de soutien. Elle indique qu'elle peut réaliser des études d'opportunités gratuites pour des projets. Le territoire est favorisé par le service qu'offre la FDE80 sur la réalisation d'études thermiques et de porter des RC géothermique, avec un potentiel globalement accessible sur tout le territoire, pour une géothermie de surface.

Néanmoins ce service, comme les aides de l'ADEME et de la région ou l'accompagnement d'Estelle Doulat, n'est pas assez connu. A cela s'ajoute le fait qu'il existe peu d'entreprises qualifiées sur le territoire, débordées par la charge de travail et que les projets ne sont accessibles et rentables que dans le collectif. Les participants ont également témoigné de certains mauvais retours d'expérience (site de Garopole) dus à une mauvaise conception des installations. Les problèmes causés par la précipitation du fer au contact de l'oxygène rendent certains projets moins rentables.

Les principales recommandations sont donc de faire connaître les dispositifs existants par exemple en organisant une demi-journée thématique réunissant les différents acteurs et également d'imposer d'étudier cette filière pour les constructions neuves grâce aux PLUi.

Peu de projets ont été signalés. Une réflexion peut être lancée sur l'école de Vironchaux. Actuellement cette école est équipée de brûleurs au gaz, il n'y a pas de chauffage central. La création d'un circuit d'eau centralisé peut être l'occasion de créer un circuit basse température avec plancher chauffant adapté à la géothermie.

Lieu	Commune	Etat d'avancement/commentaire
Ecole	Vironchaux	Réflexion Pas de chauffage central La création d'un circuit d'eau centralisé peut être l'occasion de créer un circuit basse température avec plancher chauffant adapté à la géothermie

En effet, le consensus s'est fait autour de l'idée que la géothermie devrait être tout le temps envisagée pour les projets neufs avec des études multi-énergie sérieuses. On doit également garder à l'esprit que cette énergie s'adapte bien et est utilisée en bi-énergie, en dimensionnant pour la moitié de la puissance, on couvre environ 80 % des besoins thermiques annuels.

Concernant le solaire thermique, cette énergie est très peu connue comparativement au photovoltaïque. Ainsi il a été nécessaire en début d'atelier de bien expliquer la différence entre les deux types de production. La vidéo du CD2E, très pédagogique a été présentée.

Les cibles sont bien évidemment les grands consommateurs d'ECS, les élus sont parfois administrateurs dans des offices HLM locaux, ce qui peut leur permettre de favoriser cette solution énergétique. Il est possible de bénéficier de l'aide du CD2E et d'imposer cette énergie dans les constructions neuves grâce aux documents d'urbanisme.

e. Eolien

Il n'a pas été proposé d'évolution de la production éolienne actuelle, au regard des enjeux paysagers du territoire de Parc naturel régional.

Les échanges sont revenus sur la synthèse des précédents ateliers : les participants ont indiqué la nécessité d'imposer aux développeurs de financer des mesures d'accompagnement l'efficacité énergétique et la sobriété/la rénovation énergétique ainsi que les collectivités prennent part aux investissements réalisés (citoyens, communes, entreprises...) par le biais du financement participatif.